

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT du 26 Novembre 2025 (1er CE 25-26)

Compte-rendu

Début de séance : 17h00

Fin de séance : 19h30

Le Conseil d'établissement se déroule en format hybride (présentiel au LFIK et distanciel via Zoom).

Préambule

Monsieur **Colin**, Proviseur, ouvre la séance en saluant les membres du Conseil d'établissement et en remerciant l'ensemble des représentants pour leur engagement. Il rappelle brièvement le rôle du Conseil d'établissement, instance centrale de dialogue, de concertation et de décision au sein de la communauté scolaire.

Monsieur Colin remercie également les représentants des **Conseillers des Français de l'Étranger** pour leur présence et leur soutien.

La feuille d'émargement circule. Monsieur Colin rappelle les membres élus, ainsi que leur droit de vote, et signale l'absence excusée d'un élève, pour raison médicale.

Monsieur Colin annonce par ailleurs le départ prochain de **Monsieur Vitry**, appelé à rejoindre la Chine. Une nouvelle personne qualifiée devra être désignée lors d'un prochain CE afin de maintenir la représentation prévue.

Le quorum étant atteint (**16 personnes présentes**), la séance peut débuter.

N° de séance : 1

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT du 26 Novembre 2025

NOM - PRENOM - FONCTION	PRES.	EXC.	ABS.	REPLACANT(E)	EMARGEMENT
Représentants de l'administration					
M. Boris COLIN, Proviseur et Président du CE	X				<i>[Signature]</i>
Madame Sandrine MOUCHET, Conseillère Générale	X				<i>[Signature]</i>
Monsieur Alain BARTHEZ, DAF	X				<i>[Signature]</i>
Monsieur Julien TEILLON, Coordinateur du secondaire	X				<i>[Signature]</i>
Madame Léa COLIN, Professeur des écoles et coordinatrice du primaire (réf. maternelle)		X			
Madame Audrey PELLADEAUD, Professeur des écoles et coordinatrice du primaire (réf. élémentaire)	X				<i>[Signature]</i>
Madame Jérémy RAGONNAUD, Conseiller Principal d'Education	X				<i>[Signature]</i>
Représentants des enseignants et du personnel non-enseignant					
Monsieur Mathieu LECACHEUR, Chargé de communication	X				<i>[Signature]</i>
Madame Yuki JOURDAN, secrétaire	X				<i>[Signature]</i>
Monsieur Romain LANNERS, Enseignant au secondaire		X		Flavie BARBEAS	<i>[Signature]</i>
Monsieur Marie DOCO, Enseignante au secondaire	X				<i>[Signature]</i>
Madame Marion HOUDDOIN, Enseignante au secondaire	X				<i>[Signature]</i>
Madame Aude JEANSON, professeure documentaliste		X			
Madame Sana MAALLOUMI, personnel vie scolaire		X			
Représentants des parents d'élèves et des élèves					
Monsieur Ghislain MOUTON, parent d'élève	X				<i>[Signature]</i>
Madame Anna FUJIKAWA, parent d'élève	X			<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>
Madame Emilie TSURU DEVAUX, parent d'élève	X				<i>[Signature]</i>
Madame Adèle FREMOLLE, parent d'élève	X				<i>[Signature]</i>
Monsieur Amin CHABCHOUB, parent d'élève		X			
Monsieur Yuto BRULE, élève	X				<i>[Signature]</i>
Madame Mia COLIN, élève	X				<i>[Signature]</i>

Nombre réglementaire des membres du Conseil d'Etablissement : 21

Quorum : 11

Nombre des membres effectivement présents : 16

Membres siégeant à titre consultatif					
Madame Frédérique PENILLA, Conseillère culturelle adjointe	✓				
Madame Marie-Josée MARIE, Conseillère des Français du Japon	✗				VIRRO
Monsieur Thierry CONSIGNY, Conseiller des Français du Japon	✗				VIRRO
Monsieur Matthieu SEGUELA, Conseiller des Français du Japon	✗				VIRRO
Monsieur François ROUSSEL, Conseiller des Français du Japon	✗				VIRRO
Monsieur Karlo LOZES, Vice-Président élève du CVL		✗			
Monsieur Xavier CARCELLE, Président de l'APEK		✗			
Monsieur Frédéric ZYLBERGLAIT, Trésorier de l'APEK		✗			
Monsieur Damien VITRY, personnalité locale, société ARKEMA, Kyoto technical center General Manager		✗			
Monsieur Jean-François RAUCH, personnalité locale, CCI France Japon, Kansai Desk Manager		✗			
SUPPLEANTS					
INVITES					
Monsieur Maxime BONNET, Attaché linguistique, IFJ	✓				

ANNEXE 1 : émargement

ANNEXE 2 : Plan de formation 25-26

1. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Colin présente l'ordre du jour et indique que la séance visera à traiter en priorité les points nécessitant un échange ou un vote, tout en abordant plus rapidement les sujets d'information.

Ordre du jour :

1. Installation du CE et Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du CE
3. Actualités de la rentrée 2025
4. Adoption du Plan de formation des personnels / Point sur la carte des emplois
5. Information PPMS (Plan Particulier de Mise en sûreté) / Bilans premiers exercices
6. Travail sur la charte Informatique et Numérique / débats autour de la question des écrans

7. Travail collectif autour de la question : les adolescents et le sommeil, que fait-on ?
8. Retour sur les dispositifs EBEP / FlSco / Parcours de langues / pHare (et pôle bien-être)
9. Informations AEFE / Homologation / Informations Ministère
10. Projets sur les 5 périodes / Sorties et séjours pédagogiques (y compris Prozap)
11. Point CVC-CVL et partenariat
12. Calendrier 2026-2027
13. Questions diverses, dont le texte devra être envoyé au secrétariat du LFIK, avant le mercredi 26 Novembre, 12 heures

Monsieur Colin propose également de consacrer un temps de discussion à la **charte informatique**, afin de la faire vivre concrètement et d'y intégrer un balisage du temps, notamment autour des usages numériques (Pronote, sollicitations hors temps scolaire, écrans).

Les représentants saisissent le CE sur la question de la **disparition des bourses pour les maternelles** ; Monsieur Colin indique que cette question sera abordée au point 3, dans le cadre des actualités de rentrée.

Soumission au vote.

VOTE :

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

→ **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

2. Adoption du procès-verbal du dernier CE

Monsieur Colin présente le procès-verbal du précédent Conseil d'établissement (CE du **19 juin 2025**).

Soumission au vote.

VOTE :

- Pour : 16
- Contre : 0

- Abstention : 0

→ Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Actualités de rentrée

Monsieur Colin dresse un premier bilan de rentrée.

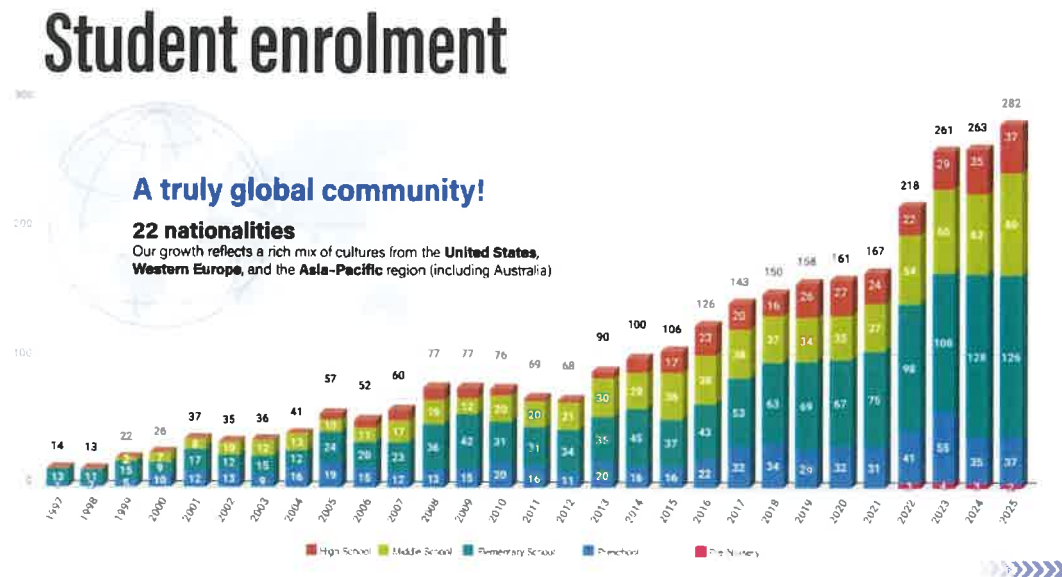
La rentrée 2025 s'est globalement bien déroulée. Monsieur Colin signale toutefois un point de vigilance : le visa de la collègue infirmière a été attribué tardivement. La situation est désormais réglée, et son arrivée est confirmée pour le mois de janvier. Monsieur Colin souligne que sa présence est très attendue et nécessaire, compte tenu des besoins de l'établissement.



Monsieur Colin évoque également une réorganisation des équipes de fonctionnement (prestataires de gardiennage, ménage, etc.) afin de sécuriser et stabiliser les conditions matérielles de la rentrée.

Sur le plan RH, Monsieur Colin annonce qu'un congé parental longue durée est prévu en lien avec la grossesse de Madame Pelladeau. Elle sera remplacée par un collègue venant de la région parisienne.

Effectifs et dynamique d'inscriptions



Monsieur Colin indique que l'établissement se maintient dans une dynamique de croissance après une phase de stabilisation. L'objectif demeure de tendre vers les **300 élèves**.

Un point d'attention concerne toutefois les inscriptions en **maternelle**, en baisse cette année. Monsieur Colin précise que les arrivées sont parfois plus tardives dans l'année, ce qui rend l'intégration plus complexe, notamment dans les classes à effectifs déjà constitués.

À l'inverse, les cohortes du secondaire apparaissent plus solides.

Espaces et capacités d'accueil

Monsieur Colin souligne que l'établissement rencontre des difficultés de surface et de disponibilité des salles. Une nouvelle gestion des espaces a été engagée (réattributions), mais certains espaces sont actuellement utilisés pour des activités différentes de celles prévues initialement.

Calendrier interne – faits marquants

Monsieur Colin rappelle plusieurs événements récents ou à venir :

- Fête de Noël ;
- Assemblée générale de mi-novembre avec réélection des trois membres dont le mandat arrivait à échéance ;
- Le projet d'annexe est maintenu, avec de nouvelles visites en cours. Monsieur Colin rappelle l'avancement du projet.

Point sur la subvention de la mairie de Kyoto (maternelle)

Monsieur Colin invite les membres à faire remonter les préoccupations observées depuis la rentrée.

Monsieur **Mouton** évoque la bourse de la mairie de Kyoto, qui pourrait être supprimée à partir d'avril 2026.

Monsieur Colin précise que cette subvention concerne uniquement les élèves de **maternelle**. Elle représente environ **37 000 yens mensuels**, soit approximativement la moitié des frais de scolarité, et est en place depuis deux ans. L'une des conditions d'attribution est que **les deux parents travaillent**, sur un modèle comparable à celui des crèches.

Monsieur Colin indique que la mairie justifie ce retrait possible par un motif administratif : le nombre de semaines d'ouverture ne correspondrait pas à leurs critères. Des discussions sont en cours. La réponse à ce stade est plutôt négative, mais le dossier n'est pas clos. Monsieur Colin précise que l'établissement a fait remonter cette préoccupation à différents niveaux via ses réseaux.

Monsieur Colin souligne que le message à relayer aux familles est le suivant : l'établissement est pleinement mobilisé sur ce sujet.

Un échange a lieu entre Madame Tsuru-Devaux et Monsieur Barthez, portant sur la nécessité de distinguer les aides provenant de la mairie de Kyoto de celles relevant de l'État japonais, ces dispositifs n'étant pas liés.

Madame Tsuru-Devaux sollicite l'organisation d'une réunion d'information afin d'expliquer clairement aux familles les changements possibles à venir.

Les représentants demandent un calendrier prévisionnel permettant d'identifier les familles susceptibles d'être en difficulté. Monsieur Colin indique qu'il ne sera pas possible de solliciter une révision des bourses françaises dans ce cadre.

Monsieur Colin approuve et annonce qu'une réunion d'information sera organisée rapidement, idéalement avant les vacances de Noël, si le besoin s'en fait sentir. La direction reviendra vers les représentants pour les tenir informés de l'avancée du dossier.

4. Plan de formation des personnels

Monsieur Colin rappelle les règles générales de financement : le plan de formation représente environ **1 % de la masse salariale**, soit environ **1,8 million de yens**.

Madame **Doco** intervient pour présenter le contenu de sa formation PRIO.

Monsieur Colin déroule l'ensemble des formations lancées ou effectuées, y compris les formations locales, ainsi que l'appui de l'AEFE dans le cadre de la ZAP. Il explique ensuite le plan de formation validé en CFC et le présente. (annexe 2)

Le plan de formation est soumis au vote.

VOTE :

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 0

→ **Le plan de formation est adopté à l'unanimité.**

5. Informations PPMS

Monsieur Colin rappelle les éléments habituels relatifs au PPMS (organisation, procédures, points de vigilance). Les actions engagées et les rappels nécessaires sont évoqués.

6. Charte informatique – usages numériques / Pronote / droit à la déconnexion

Monsieur Colin introduit ce point en rappelant l'importance de poser un cadre clair, adapté à la taille de l'établissement, et permettant à la fois :

- une utilisation pédagogique pertinente du numérique ;
- une responsabilisation des élèves ;
- une protection des personnels et des familles vis-à-vis des sollicitations hors temps scolaire.

Monsieur **Mouton** souligne la nécessité de conserver de la souplesse dans l'usage du numérique afin de permettre aux enseignants de faire travailler les élèves efficacement.

Un échange nourri a lieu autour de plusieurs thèmes :

- l'encadrement des réseaux sociaux ;
- les limites d'usage de Pronote ;
- la charge mentale et l'anxiété des élèves face aux notes ou devoirs publiés tardivement ;
- la nécessité de clarifier **un** droit à la déconnexion, tant pour les élèves que pour les personnels.

Les élèves signalent que Pronote peut être vécu comme anxiogène, notamment lorsque des notes ou des devoirs sont publiés à des horaires tardifs, ou trop près des échéances.

Il est rappelé que les devoirs ne doivent pas apparaître la veille pour le lendemain, et que l'établissement peut, grâce à sa taille, mettre en place un cadre pédagogique et éducatif partagé.

Il est également souligné que certains enseignants peuvent être sollicités tardivement par des parents, générant un stress comparable. La question d'une limitation explicite, ou au minimum d'un débat formalisé, est jugée nécessaire.

Ce point sert de transition vers la discussion suivante, portant sur les adolescents et le sommeil, les usages numériques étant fortement liés à cette problématique.

7. Adolescents et sommeil : échanges et perspectives

Monsieur Colin ouvre la discussion sur la question du sommeil des adolescents, en lien avec les usages numériques, les écrans et Pronote.

Trois items sont identifiés comme pouvant être articulés dans une réflexion globale :

- Pronote ;
- le sommeil ;
- les écrans.

Plusieurs pistes sont évoquées :

- l'idée d'un « couvre-feu numérique » ;
- une réflexion sur un éventuel réaménagement de l'emploi du temps (hypothèse d'un début plus tardif), en contrepartie d'un engagement des familles ;
- la sanctuarisation des créneaux d'après-midi pour les APS.

Il est également rappelé que certains usages ont évolué : les élèves notent moins leurs devoirs, et il arrive que les enseignants renvoient exclusivement vers Pronote. Cette

pratique pourrait être encadrée dans la charte afin de maintenir des habitudes de travail structurantes.

Les CFE signalent qu'un établissement (Tokyo) a mené une opération « une semaine sans écran », qui a été appréciée. Il est également mentionné l'intérêt d'encourager les familles à retarder l'âge d'acquisition du premier smartphone.

8. Retour sur les dispositifs

M. Colin fait un bref point sur les dispositifs FISCO, bien en place, les parcours de langues (venue bientôt de l'EF2D pour rediscuter de cela / dépôt du dossier SI et réponse au printemps).

Un point rapide permet de redire que le pôle bien-être continue d'être réuni chaque semaine et qu'il traite de très nombreuses situations, permettant un suivi et un traitement des dossiers particulièrement efficace.

9. Informations AEFE / Homologation / Ministère

M. Colin revient sur les grandes orientations de rentrée et comment la circulaire interactive de rentrée 25-26



CIRCULAIRE INTERACTIVE J DE RENTRÉE

année scolaire 2025 – 2026

Tenir la promesse républicaine de l'École

élever le niveau général et donner
les mêmes chances à tous



1 Consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves

En s'appuyant sur

- ➔ de nouveaux programmes de français et de mathématiques au cycle 1, au cycle 2 et au cycle 3
- ➔ la reconquête de l'écrit
- ➔ une organisation réajustée des groupes en 6^e et 5^e
- ➔ une évaluation nationale obligatoire en 5^e
- ➔ une stratégie de réussite en 4^e et en 3^e
- ➔ une nouvelle organisation du DNB
- ➔ une épreuve anticipée de mathématiques à la fin de la classe de première au lycée général et technologique
- ➔ un projet d'évaluation de chaque lycée réaffirmé
- ➔ des mesures pour l'orientation définies par le plan Avenir (voir la note de service)
- ➔ l'accompagnement des usages de l'intelligence artificielle
- ➔ la réforme de la formation initiale des professeurs
- ➔ la formation continue renouvelée : nouveau schéma directeur 2025-2029 ; plans nationaux maternelle, mathématiques et français poursuivis selon des modalités adaptées aux besoins de chaque territoire

2 Bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité

En s'appuyant sur

- ➔ la promotion du principe de laïcité et des valeurs de la République

En luttant contre

- ➔ le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies
- ➔ les inégalités territoriales : renforcement des « observatoires des dynamiques rurales » ; internats d'excellence
- ➔ les inégalités sociales : éducation prioritaire ; cités éducatives, ouverture de TPS
- ➔ les inégalités de genre : les filles dans les parcours scientifiques ; label égalité filles-garçons

En promouvant

- ➔ une meilleure inclusion et une meilleure réussite de tous les élèves à besoins particuliers : déploiement des pôles d'appui à la scolarité

En mettant en place

- ➔ le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle pour l'école maternelle et élémentaire et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité pour le collège et le lycée
- ➔ le renforcement des parcours éducatifs : EAC ; citoyen ; santé ; avenir

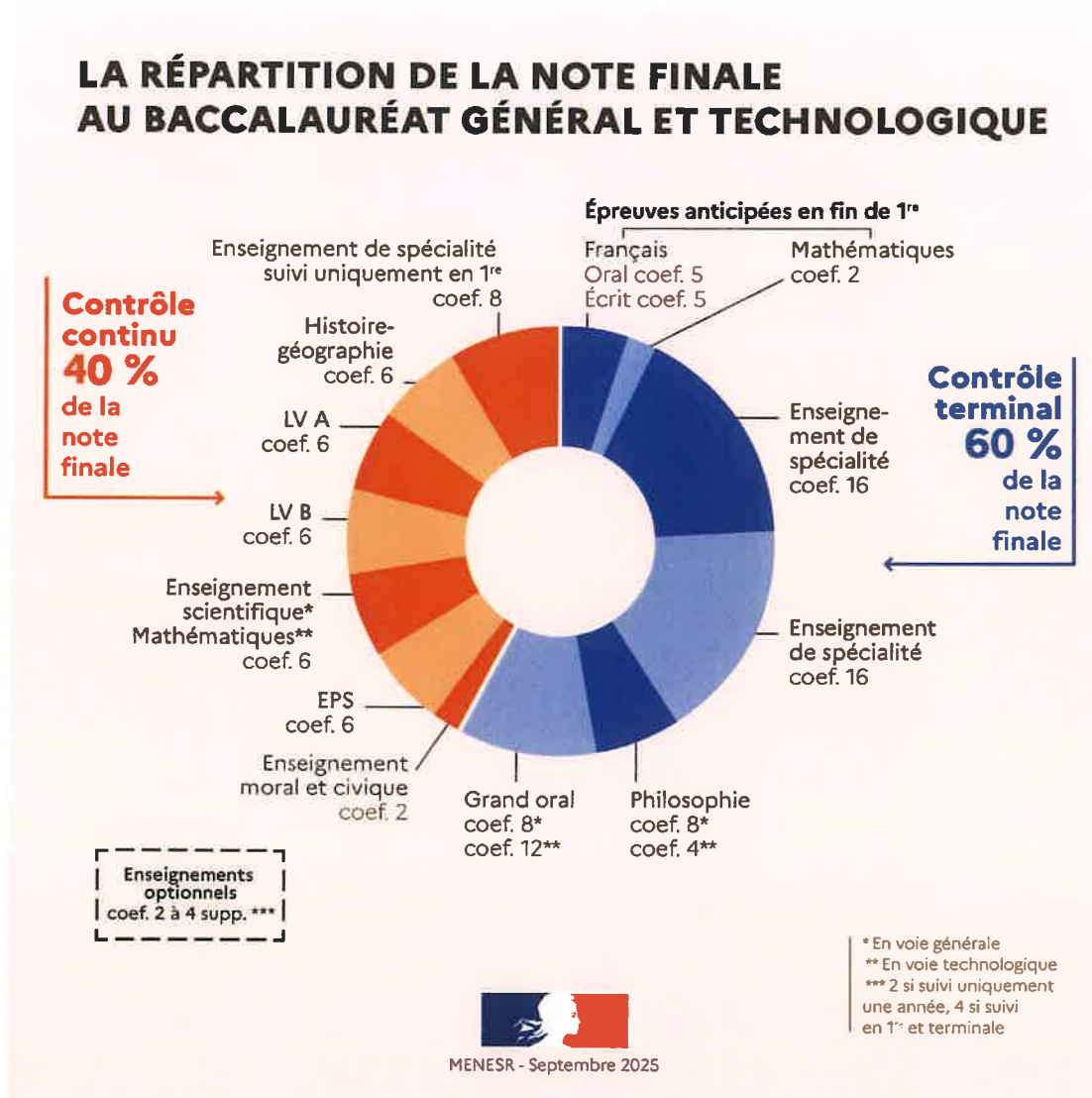
3 Garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble

En veillant à

- ➔ la santé et au bien-être des élèves : santé mentale ; compétences psychosociales
- ➔ la pratique sportive et physique de tous les élèves : 30'APQ ; évaluation des qualités physiques en 6^e ; label et programme Génération 2030
- ➔ un usage raisonné du numérique à l'école : dispositif « Portable en pause »
- ➔ la sécurité et la protection de tous : saisine systématique du conseil de discipline ; plan « Brisons le silence, agissons ensemble » ; lutte contre le harcèlement

M. COLIN revient aussi sur le fait que le lycée a été reconnu comme centre d'examen pour le baccalauréat de juin 26. Il précise aussi que le poste de détaché D3, laissé vacant par Mme COLIN, a bien été passé au mouvement, et que la procédure suit son cours.

Il revient aussi sur l'arrivée d'une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en fin de 1^{re} qui concernera tous les élèves et modifie la répartition de la note finale.



Enfin, M. COLIN, présente le déploiement des formations EVARS, le dispositif Devoirs faits en 6^{ème}, les nouveaux programmes d'EMC, et la nouvelle formule du DNB.

10. Projets sur les 5 périodes / Sorties et séjours

Une présentation est faite des principaux temps forts depuis la rentrée. ET des événements à venir jusqu'en décembre. Une présentation des séjours à Wakasa pour le secondaire (octobre) et à Uji pour le primaire (décembre) est faite également. Enfin, le

Provisur revient sur la participation de nos élèves au Prozap de Volley à Hong Kong en février ainsi que sur l'organisation du prozap Tennis de table au LFIK en avril 26.



11. Point CVC CVL et partenariat

Le CPE revient sur les actions réalisées par le CVC CVL, sur le partenariat toujours actif avec ARKEMA, qui est chaleureusement remercié, ainsi que sur les futurs achats que va réaliser le comité.

12. Calendrier 26-27

Une première discussion générale sur les calendriers permet de recueillir les différents points de vu des participants. Le Provisur rappelle le cadre et les circulaires liées à l'organisation du temps scolaire. Des échanges auront lieux entre la direction et les différents représentants, entre novembre et février, afin de tenter d'arriver à un calendrier qui puisse faire consensus pour le prochain CE.

13. Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

La séance est levée. Monsieur Colin remercie les membres du Conseil d'établissement pour leur participation, la qualité des échanges, et leur engagement au service de la communauté scolaire.

Le Proviseur



A blue ink signature is written over a red circular stamp. The stamp contains the text "LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL" at the top, "PROVISEUR" in the center, "Sati COLIN" below it, and "KYOTO" at the bottom. There are small stars on either side of the word "KYOTO".

Le secrétaire de séance



A black ink signature is written over a red rectangular stamp. The stamp contains the text "LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL" at the top, "KYOTO" below it, "J. TELLON" in the center, "ADJOINT" below it, "DIRECTION" below that, "Coordinateur" below that, and "Secrétaire" at the bottom.